

La dure réalité du doux commerce : domination, concurrence et échange inégal en Europe

Frédéric Lebaron

École normale supérieure Paris-Saclay • Frédéric Lebaron est professeur de sociologie à l'École normale supérieure Paris-Saclay. Il est spécialisé en sociologie économique, sociologie politique et méthodologie. Parmi ses publications récentes : *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action* (avec B. Le Roux, Dunod, 2015), *Les 300 mots de la sociologie* (Dunod, 2014).

L'article montre que la thématique du doux commerce a accompagné depuis les origines la construction européenne, et qu'elle a par là même contribué à masquer la dimension politique du processus d'unification et de convergence, au profit de la prédominance d'une vision pacifiée et irénique de l'économie marchande et du commerce international. Dans le contexte actuel de crise de la zone euro, la dimension conflictuelle des processus concurrentiels et leur lien avec les dynamiques de tensions internationales entre États sont fortement réévalués.

Concurrence, Europe, idéologie, cohésion, fragmentation

L'idée qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la construction d'un *marché commun* et, plus tard, d'une monnaie commune et de divers dispositifs de convergence macroéconomique favorisant l'interdépendance entre les nations, permettra d'éviter les guerres futures entre pays d'Europe, constitue une composante fondamentale du « projet européen » au XX^e siècle : l'échange marchand mutuellement bénéfique rendra les peuples d'Europe solidaires les uns des autres et, *in fine*, permettra même de dépasser, c'est-à-dire de faire disparaître, les frontières nationales, l'unité politique venant couronner l'unité économique de l'Europe. Cette contribution discute les présupposés idéologiques d'une telle vision de la construction européenne en montrant que le commerce international est aussi le lieu de rapports de forces et de pouvoirs très inégaux qui peuvent mettre en cause la bonne entente entre les peuples.

Mots-clés : doux commerce, échange inégal, rapport de force, inégalités, Europe, construction européenne, ordolibéralisme.

Titre anglais

Résumé anglais

Mots-clés anglais

S'il est un exemple paradigmatique de la puissante capacité de légitimation que possède le thème du « doux commerce » cher à Montesquieu, c'est bien sans doute celui de la construction européenne, notamment celle du marché commun, en particulier à partir des années 1950. L'idée qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la construction d'un *marché commun* puis, plus tard, d'une monnaie commune et de divers dispositifs de convergence macroéconomique favorisant l'interdépendance entre les nations, permettra d'éviter les guerres futures entre pays d'Europe, constitue même une

Supprimé: E

Supprimé: éd.

Supprimé: éd.

Supprimé: -

Supprimé: ,

Supprimé: E

Supprimé: ,

Supprimé: puis

Supprimé: vingtième

Commenté [AB1]: Lequel de ces deux résumés (et mots-clés) faut-il conserver ?



Supprimé: ,

composante fondamentale du « projet européen » au **XX^e** siècle : l'échange marchand mutuellement bénéfique rendra les peuples d'Europe solidaires les uns des autres et, *in fine*, permettra même de dépasser, c'est-à-dire de faire disparaître, les frontières nationales, l'unité politique (ici conçue comme un résultat) venant couronner l'unité économique de l'Europe. Libre-échange, marché organisé (c'est-à-dire institué et régulé par une autorité, selon les principes de l'ordolibéralisme¹), convergence juridique minimale autour d'un « cadre » favorable au développement des échanges, monnaie unique et « gouvernance » budgétaire s'inscrivent tous dans cette perspective, régulièrement rappelée par les acteurs de l'Europe.

Supprimé: vingtième

C'est ce que l'on pourrait appeler la « croyance économique européenne », une forme d'« idéalisation », entendue au sens développé par **Émile** Durkheim à propos de la religion². Selon lui, toute société se projette en effet dans une représentation idéalisée d'elle-même, et la religion en est bien sûr l'une des principales formes à l'époque où il écrit. Dans le contexte européen, c'est l'idée d'une « économie sociale de marché » où la concurrence est « libre et non faussée » qui est devenue la représentation officielle de l'espace défini par l'Union, ainsi qu'on peut la lire dans les traités (le traité de Lisbonne en particulier).

Le commerce s'est donc vu constitué, alternativement ou successivement, comme le fondement, la première étape et l'instrument d'une construction politique fédérale, dont la monnaie unique sera la première « grande réalisation ». L'Europe ainsi unie par les échanges et par leur encadrement juridico-institutionnel constitue une inflexion de l'« idéal européen ». Rappelons que pour Victor Hugo l'union de l'Europe devait avant tout naître de « l'union des libertés », c'est-à-dire des souverainetés populaires dans le cadre républicain : « **E**t de l'union des libertés dans la fraternité des peuples, naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et qu'on appellera la paix de l'Europe. »³ C'est, si l'on veut, la forme idéaliste et encore utopique du projet européen, où la paix occupe déjà une place fondamentale. Celle-ci est toujours en arrière-plan de la construction européenne telle qu'elle se met en place après la **Seconde** Guerre mondiale, mais le processus sera désormais associé à deux éléments centraux interreliés : la paix et les échanges. Si le raisonnement de Montesquieu n'est jamais présent à l'état pur dans la rhétorique européenne, il en constitue en quelque sorte un soubassement philosophique implicite, suggéré par l'association systématique de trois éléments : la construction politique de l'Europe, la paix et le développement des échanges. On pourrait plus précisément pointer une convergence entre la voie de la construction juridique associée à l'abbé de Saint-Pierre et à Kant, et la voie du « doux commerce » associée à Montesquieu⁴.

Supprimé: e

Supprimé: .

Supprimé: deuxième

Supprimé: g

Supprimé: -

Au sortir de la **Seconde** Guerre mondiale, les artisans de l'UE associent plus étroitement l'idéal européen à l'intégration économique entre des pays largement détruits par la guerre. En particulier, les relations entre la France et l'Allemagne sont conçues comme des rapports de solidarité

Supprimé: Deuxième

Supprimé: Patricia

Supprimé: ,

Supprimé: b

Supprimé: -l

Supprimé: E

Supprimé: t

Supprimé: 2

Supprimé: .

Supprimé: C

Mis en forme : Français

Supprimé: C

Supprimé: E

Supprimé: A. Lilti et C. Spector éd.,

Supprimé: Oxford University Press Studies in the Enlightenment

¹ L'ordolibéralisme est la doctrine économique néolibérale allemande, qui accorde un rôle très important au cadre juridique permettant le bon fonctionnement des marchés. Cette doctrine issue des travaux de Walter Eucken, Wilhelm Röpke et Alfred Müller-Armack voit en effet dans le marché organisé la source de l'efficacité économique et de la justice sociale. Voir notamment P. Commun, *Les ordolibéraux : histoire d'un libéralisme à l'allemande*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

² É. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912 [2012 ? L'éd. de 1912 est de F. Alcan].

³ V. Hugo, *Choses vues* (25 février 1884), dans *Œuvres complètes*, IV, G. Simon éd., Paris, Ollendorff, 1913, vol. II, p. 242.

⁴ Montesquieu jugeait l'hypothèse d'un arbitrage européen ou d'un corps politique européen « chimérique ». Voir A. Lilti et C. Spector éd., *Penser l'Europe au XVIII^e siècle: commerce, civilisation, empire*, Oxford, Voltaire Foundation, 2014.

économique et d'interdépendances mutuellement bénéfiques ; cette logique d'interdépendance sera, par la suite, étendue à l'ensemble des rapports entre nations européennes. De cette convergence économique par des « réalisations concrètes » naîtra plus d'intégration, ce qui conduira logiquement à un processus d'unification politique, par la constitution d'un État de type fédéral, garant en retour de l'enracinement de la paix puisque les divisions nationales auront disparu. Tel est l'enchaînement idéalisé mis en avant par les « bâtisseurs de l'Europe ». Il s'exprime clairement dans la célèbre déclaration Robert Schuman du 9 mai 1950 :

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne,

La mobilisation discursive implicite du schème du « doux commerce » en vue de légitimer cette orientation économique et politique, voire certaines orientations de politique publique qui lui sont liées, sera l'objet de cette contribution. Les artisans de l'Union européenne ont, en effet, fréquemment eu recours à l'argument selon lequel l'échange, auquel s'ajoute de façon plus ou moins explicite la négociation intergouvernementale, est dans les rapports entre États préférable à la guerre, qui a déchiré à deux reprises le vieux continent au XX^e siècle. Comme l'exprime Jean Monnet dans une situation très largement reprise et diffusée : « Mieux vaut se disputer autour d'une table que sur un champ de bataille. » (Jean Monnet, *L'Europe et l'organisation de la paix*, 1964).

Nous discuterons donc du statut de ce *topos* dans les discours de légitimation de la construction européenne à diverses phases de son avancée⁵. Dans une optique inspirée par les analyses d'Albert O. Hirschman⁶ et celles de Pierre Bourdieu et Luc Boltanski en termes de production de l'idéologie dominante (1976), on se demandera en particulier dans quelle mesure cette rhétorique a pour fonction de *masquer* certains processus économiques, sociaux et politiques, qui caractérisent la construction européenne, depuis ses origines jusqu'à la période actuelle, et qui renvoient à diverses réalités telles que la mise en concurrence, la domination ou l'échange inégal. On reviendra dans cette optique sur la dynamique contemporaine de crise de la zone euro, qui rend beaucoup plus visibles et aiguës diverses contradictions de cette rhétorique mais aussi son efficacité propre en tant que discours de légitimation. Il ne s'agira donc pas de « réfuter » la thèse d'un lien entre commerce extérieur et paix, mais de montrer tout ce qu'elle cache et à quoi elle sert.

⁵ La principale source utilisée ici est la Collection des discours publics. Ce recueil rassemble plus de 100 000 textes rendus accessibles aux citoyens, émanant des principaux acteurs de la vie politique : président de la République, gouvernement, responsables politiques et syndicaux. En ligne : [\[http://www.vie-publique.fr/discours/\]](http://www.vie-publique.fr/discours/) (consulté le 05/03/2019).

⁶ A. O. Hirschman *Les passions et les intérêts : justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, P. Andler trad., Paris, PUF, 1997.

Supprimé: ,

Supprimé: E

Supprimé: «

Supprimé: »

Supprimé: sont

Supprimé: E

Supprimé: s

Supprimé: vingtième

Commenté [AB2]: citation ?

Supprimé: ,

Supprimé: m

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé:

Supprimé: ,

Supprimé: P

Supprimé: ,

L'invocation de la paix par les échanges, instrument permanent de légitimation de la construction européenne

Si l'idéal d'une paix liée au développement de l'échange marchand mutuellement bénéfique est régulièrement réactivé en Europe depuis les années d'après-guerre, il l'a particulièrement été dans les contextes de « saut qualitatif » dans le processus de construction européenne : CECA (1950), traité de Rome (1957), Acte unique (1986) puis monnaie unique (impliquée par le résultat du référendum sur le traité de Maastricht, 1992, création de l'euro, 1999), et plus récemment avec le « traité constitutionnel européen » (avec le référendum français de 2005), ses suites (traité de Lisbonne, 2008), et enfin le traité (intergouvernemental) récent sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG, 2012).

Un schème récurrent

L'étude de la collection des discours publics (français) menée en juin 2013 confirme cette relation, en premier lieu sur un plan quantitatif. À partir d'une recherche effectuée sur les mots (« Europe » + « paix »)⁷, on obtient 7638 discours, majoritairement des « déclarations », « interviews » et « conférences de presse », avec une intensification entre 1996 et 2005, mais déjà 721 occurrences vingt ans plus tôt, entre 1976 et 1985, période où la France s'engage plus avant dans le processus de la construction européenne. Les auteurs ayant prononcé le plus de discours correspondant à cette entrée sont Jacques Chirac et François Mitterrand, devant Nicolas Sarkozy, Hubert Védrine et Valéry Giscard d'Estaing. Viennent ensuite les Premiers ministres, et les ministres des Affaires européennes. Ce sont donc bien les acteurs politiques centraux, en l'espèce les quatre présidents de la République depuis VGE, qui sont les premiers à porter ce thème, à l'exception (intéressante) de H. Védrine, l'un des principaux promoteurs de la doctrine étrangère française. Cela indique bien le statut « central » et « dominant » de l'enjeu européen, en association à des moments de dramatisation politique.

Les périodes principales sont notamment celles des moments-clés de la construction européenne depuis les années 1970 : débats autour du SME jusqu'en 1983-1984, autour de l'« acte unique » et surtout des référendums sur le traité de Maastricht (1992) et sur le TCE (2005), ce qu'illustre la présence importante des discours de J. Chirac, F. Mitterrand, D. de Villepin. S'y ajoutent les temps forts du débat européen que sont, logiquement, les élections européennes qui ont lieu tous les cinq ans depuis 1979.

Tableau 1. Les auteurs de discours mobilisant simultanément les mots *Europe* et *paix* (juin 2013)

CHIRAC Jacques [1022]	MITTERRAND François [825]
SARKOZY Nicolas [424]	VEDRINE Hubert [417]
GISCARD D'ESTAING Valéry [355]	KOUCHNER Bernard [292]
GALOUZEAU DE VILLEPIN Dominique [275]	JUPPÉ Alain [213]
JOSPIN Lionel [188]	BARNIER Michel [174]
ALLIOT MARIE Michèle [155]	MOSCOVICI Pierre [136]
RAFFARIN Jean-Pierre [132]	RICHARD Alain [128]
FILLON François [120]	COLONNA Catherine [117]

⁷ Ce qui signifie des textes contenant les deux mots. Il ne s'agit donc pas bien sûr de référence explicite ou même implicite au thème du « doux commerce » en tant que tel, mais cette double occurrence nous permet d'approcher le fonctionnement discursif des références au schème reliant la paix et le développement des échanges. Ils entremêlent de façon complexe considérations politiques et économiques.

Supprimé: T

Supprimé: a

Supprimé: A

Supprimé: s

Supprimé: p

Supprimé: a

Supprimé: P

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé:

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé: E

ELKABBACH JEAN Pierre [113]	JOSELIN Charles [105]
DOUSTE-BLAZY Philippe [93]	HOLLANDE François [82]

La domination de Jacques Chirac et François Mitterrand renvoie tout particulièrement aux deux conjonctures référendaires, celle de 2005 et celle de 1992, qui mettent en jeu l'avenir de la France dans l'Union européenne et sont des moments d'intense lutte politico-idéologique, aux conséquences potentiellement lourdes pour l'ordre politique.

- Mais commençons, si vous le voulez bien, par Maastricht. Vous avez demandé aux Français de se prononcer par référendum. Donc, ils le feront dans deux mois, le 20 septembre. Est-ce que ce serait, monsieur le Président, un drame pour la France et pour l'Europe si le « non » l'emportait ?

- LE PRÉSIDENT. Ce serait un événement redoutable. J'aurais pu m'adresser au Parlement, où il a été démontré que le « oui » disposait sans doute des quatre cinquièmes des voix. C'était une assurance contre tout risque.

Pourquoi ai-je préféré un référendum ? Ce n'est pas tellement parce que je recherchais la difficulté, mais c'est parce qu'il me semblait que, puisque le référendum appartient à notre Constitution, c'était bien l'occasion, en raison de l'importance de ce choix, de s'adresser au peuple français lui-même. Alors, ce sera plus difficile, naturellement, parce que les opinions sont plus contrastées, mais l'explication est nécessaire ; précisément, vous me permettez de commencer à le faire et je vous en remercie.

Le « non » au référendum aurait plusieurs conséquences. D'abord, ce serait mettre fin à quarante-cinq ans de politique étrangère de la France. Cela a commencé avec Robert Schuman et Jean Monnet, a continué avec De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, moi-même. C'est la continuité même. Et pourquoi est-ce que ces chefs d'État ou ces chefs de gouvernement ont fait ce choix ? Parce qu'ils voyaient bien que c'était la manière pour la France de disposer d'un tremplin (et cela a été le cas) qui nous permettrait de développer nos échanges mais qui commencerait surtout par nous mettre à l'abri (on voit bien ce qui se passe en Europe centrale et orientale) de tous les à-coups des rivalités nationales, des risques de conflits de toutes sortes. C'est-à-dire que si l'on n'avait pas touché à cette politique étrangère comme elle se faisait depuis des siècles, eh bien on aurait pris le risque de conflits dont certains se sont achevés dans des guerres terribles, qui doivent appartenir au passé.

(Interview de M. François Mitterrand, président de la République, à TF1, Antenne 2 et FR3 le 14 juillet 1992, sur le référendum pour la ratification du traité de Maastricht).

Dans cet extrait d'interview, qui annonce les prises de position dramatisées de l'avant-référendum, F. Mitterrand associe étroitement, sans établir certes explicitement de lien de causalité, le choix de l'Europe au développement des échanges et à la paix. Cette double association (Europe-échanges, Europe-paix) est bien au cœur de la légitimation du projet européen, en particulier dans les moments où celui-ci est menacé ou à l'occasion des élections européennes. L'usage de la référence à la paix au sein du débat européen fonctionne comme un argument ultime, toujours lié à la construction européenne dans sa forme actuelle, dominée par l'économisme, mais sur un mode implicite, la référence à « l'Europe » fonctionnant comme un opérateur ambigu : il s'agit toujours, dans le contexte, de défendre une nouvelle étape du processus de construction européenne. En 2004, lors des élections européennes de juin, l'horizon est déjà la perspective d'un traité.

L'Europe a ses défauts, l'Europe ne nous dispense pas de faire nos propres efforts, mais l'Europe c'est quelque chose de formidable. Je voudrais y revenir brièvement parce qu'après tout, étant d'avis sur tout ce qu'il a dit, je pourrais également m'en tenir à signer purement et simplement la déclaration d'Helmut Kohl. J'ai même trouvé dans son propos le plan de mon

Supprimé: -

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: "

Supprimé: "

Supprimé: -

Supprimé: E

Supprimé: "

Supprimé: "

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: "

Supprimé: "

Supprimé: e

Supprimé: e

Supprimé: E

Supprimé: P

Supprimé: T

Supprimé: .

discours. J'avais envie de vous dire que l'Europe c'était la paix, que l'Europe c'était la liberté et le maintien de notre identité, mais Helmut l'a dit avant moi. Vous voyez que nous sommes tout à fait en phase, les uns et les autres, Français et Allemands, sur cette vision de l'Europe. Oui, l'Europe c'est la paix et nous ne devons pas cesser de le répéter. J'ai eu la chance de naître après la guerre, au mois d'août 1945, c'était fini. Je n'ai connu qu'une Europe en paix, enfin pas tout à fait, j'y reviendrai tout à l'heure. Les gens de ma génération et a fortiori vous les jeunes, vous pouvez vous dire que la guerre, c'était il y a bien longtemps. Nous fêtons cette année les 60 ans du débarquement, ce n'est pas si loin que ça. Cela a duré trois guerres mais plus encore, pendant des siècles. L'Europe nous a donné cette paix-là. Quand je disais que cela ne s'est pas arrêté, il y a si longtemps, souvenons-nous de l'année 1990 dans les Balkans. La guerre à deux heures d'avion de Paris, des dizaines de milliers de morts. Ce n'est pas il y a si longtemps. Est-ce si solide ? Nous devons encore être vigilants.

(Déclaration de M. Alain Juppé, président de l'UMP, sur les raisons de voter pour l'UMP à l'élection européenne, Strasbourg le 3 juin 2004)

Supprimé: .

Rhétorique politique, dynamique économique et développement des échanges : autres récits possibles

Si la rhétorique politique légitime ponctuellement, mais à échéances régulières, l'intégration européenne, tant sur le plan économique que politique, on peut aussi penser que la progression du commerce international est un processus tendanciel de nature structurelle, qui bénéficie d'un contexte politico-économique particulier dans l'après-guerre : reconstruction, plan Marshall, relative stabilité de l'ordre monétaire international sous hégémonie américaine. Mais, plus encore, c'est la dynamique de croissance nationale qui, dans les principaux pays de l'Europe (Allemagne de l'Ouest, France, Grande-Bretagne, Italie), transforme profondément l'ordre économique durant la période dite des « Trente Glorieuses ». Entre 1972 et 2000, les exportations intra-européennes passent de 8,7 % du PIB à 18,1 %, mais avec d'assez fortes variations : un premier « pic » est atteint en 1985 avec 13,2 %, suivi d'une baisse à 11,8 % en 1993⁸. On observe donc bien une dynamique d'intégration entre des pays de niveau de développement proche (la croissance est plus marquée que pour le commerce « extra-européen »⁹), mais elle est relativement lente dans l'absolu et s'établit à un niveau qui reste modeste pour les plus grands pays, même si les « petits pays » sont très ouverts.

Le développement de l'après-guerre correspond à une période de forte croissance entretenue par le « compromis fordiste » qui conduit à un partage plus équilibré des gains de productivité entre patronat et salariés. Durant cette période « keynésienne », les politiques macroéconomiques contribuent à la dynamique économique de court-terme, et l'intervention publique, parfois très volontariste, assure le financement d'un État-providence plus étendu. Dans cet ordre (parfois appelé « keynésien-fordien »), qui entre en crise dans les années 1970, la construction européenne joue un rôle relativement secondaire dans le progrès économique et social. S'agissant de la paix, celle-ci se comprend avant tout dans un contexte de « guerre froide » et de mise en place de la dissuasion nucléaire, qui rend difficile l'accentuation des tensions même lors de crises graves comme celles déclenchées par les interventions soviétiques dans les pays du « glacis ».

D'autres récits, **empiriquement** mieux fondés, sont donc en concurrence avec le mythe selon lequel le développement des échanges que favorise la construction européenne serait par lui-même garant de la paix.

Supprimé: t

Supprimé: g

Supprimé: E

Supprimé: empiriquement

⁸ J.-M. Jeanneney et G. Pujals, *Les économies de l'Europe occidentale et leur environnement international de 1972 à nos jours*, Paris, Fayard, 2005, p. 60 et suiv.

⁹ *Ibid.*, p. 65.

Supprimé: ,

Supprimé: q

Mis en forme : Police :Italique

Une « requalification » des enjeux

Un autre aspect de cette rhétorique est donc de permettre de « requalifier », et d’anoblir, certains des processus en cours à différentes phases de l’histoire européenne.

La CECA a d’abord, du point de vue des diplomates français, pour but d’éviter que la reconstitution de la puissance économique allemande ne marginalise la France face aux États-Unis et au bloc de l’Est. Dans un contexte de « guerre froide », il s’agit à la fois d’ancre l’Europe dans le camp de l’alliance atlantique et de la faire exister dans sa relation avec la puissance dominante. L’Europe est donc un instrument politique dans le contexte de rapports entre « grandes puissances » et de déclin des empires coloniaux, en particulier britannique et français. Le traité de Rome, en se centrant sur la création d’un « marché institutionnel » (selon l’expression de Jacques Rueff), met en place un cadre légal de concurrence entre les pays qui ne va cesser de s’approfondir, jusqu’au « marché unique » et au-delà¹⁰. On ne reviendra pas ici sur les arguments répétés *ad libitum* en faveur de l’accélération de l’intégration qu’il rend possible : économie d’échelles, réduction des coûts de transaction, fixation des « vrais » prix... L’objectif est clairement de construire l’Europe comme un « marché » et de limiter le développement de politiques économiques et industrielles autonomes, vues comme autant de distorsions de concurrence. Les arguments utilisés sont toujours étroitement liés à l’objectif général qui vise à « **vouloir mettre définitivement fin aux conflits intra-européens [...] lier les États européens de l’Ouest les uns aux autres, en leur imposant des structures économiques et politiques communes** »¹¹.

Le traité de Maastricht consacre la domination allemande sur la politique économique et en particulier la politique macroéconomique (monnaie, budget, « réformes structurelles »), en contrepartie de l’interdépendance renforcée entre l’Allemagne et le reste de l’Europe. L’argument de la « paix » est central dans la rhétorique mitterrandienne, notamment au moment du référendum sur le traité de Maastricht, jusqu’à l’un de ses derniers discours en 1995 (voir citation *infra*) : « le nationalisme, c’est la guerre ». Il cache une transaction politique où la France cède sur l’indépendance de la banque centrale, mais arrache le soutien de l’Allemagne à une avancée de l’intégration.

Ce que je vous demande là est presque impossible, car il faut vaincre notre histoire et pourtant si on ne la vainc pas, il faut savoir qu’une règle s’imposera, mesdames et messieurs : le nationalisme, c’est la guerre. La guerre ce n’est pas seulement le passé, cela peut être notre avenir, et c’est vous, mesdames et messieurs les députés, qui êtes désormais les gardiens de notre paix, de notre sécurité et de cet avenir.¹²

L’élargissement de l’Europe au Sud et à l’Est résulte avant tout de l’effondrement de régimes politiques dictatoriaux et de la domination politique renforcée des « démocraties occidentales » et du capitalisme de l’Ouest. L’intégration des pays « périphériques » (par opposition au noyau originel) a ainsi reposé sur plusieurs logiques autant politiques qu’économiques, avec en particulier les fonds structurels et la PAC.

¹⁰ F. Denord, *Néo-libéralisme version française : histoire d’une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2007.

¹¹ J. Creel et É. Farvaque, *Construction européenne et politique économique*, Paris, Vuibert, 2004.

¹² Discours de M. François Mitterrand, président de la République, sur le programme de la présidence française de l’Union européenne, notamment en matière d’élargissement, d’union économique et monétaire, d’organisation de l’Europe sociale, d’identité culturelle et de sécurité, devant le Parlement européen à Strasbourg le 17 janvier 1995.

Supprimé: E

Commenté [AB3]: A mettre au pluriel ?

Supprimé: (...)

Mis en forme : Police :Non Italique

Supprimé: (

Supprimé:)

Supprimé: E

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé: «

Supprimé: »

Supprimé: . H

Supprimé: ,

Supprimé: E

Supprimé: P

En somme, la rhétorique du « doux commerce » accompagne un processus de « convergence » politique et bureaucratique tout en contribuant à le légitimer, mais elle relève plus du « mythe fondateur » que de la réalité empirique. Par lui-même, le commerce ne crée pas la « paix », mais il accompagne un processus de rapprochement puis d'intégration impulsé par le politique, en mettant en avant les aspects bénéfiques de l'intégration économique.

Concurrence, domination et échange inégal : le refoulé de la construction européenne

La dimension idéologique du *topos* du doux commerce a pour fonction de masquer un ensemble de réalités pourtant fondamentales du développement économique et social, en particulier dans le contexte européen.

Les études empiriques au sujet des effets « réels » de l'ouverture internationale sur la conflictualité militaire sont peu nombreuses. On peut citer celle de Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig, parue en 2005, qui fournit des résultats ambivalents : l'ouverture bilatérale réduirait la probabilité de conflits entre les deux pays concernés, mais l'ouverture multilatérale accroîtrait plutôt la probabilité de conflit sur la période 1870-2002¹³. Ce type d'étude pose cependant de gros problèmes d'imputation causale et d'interprétation. Il est particulièrement difficile de prouver que le commerce est en lui-même facteur de paix, alors que les processus historiques sont fortement interdépendants et multifactoriels. Dans le contexte européen, l'absence de conflit armé généralisé depuis 1945 en Europe de l'Ouest peut sans doute être corrélée au processus de croissance des échanges, mais il semble bien difficile d'y voir une relation causale mécanique et à sens unique. La paix, construction politique et idéologique en elle-même, a aussi favorisé le développement des échanges, qu'ils soient économiques ou culturels. Nous avons vu que le contexte de guerre froide et de dissuasion nucléaire avait également eu un rôle.

En revanche, trois processus ont un effet potentiellement défavorable à l'établissement de relations pacifiques durables. Quels sont ces trois effets possiblement pervers, qui se traduisent jusqu'ici par ce que l'on peut appeler une « crise politique et institutionnelle » de plus en plus manifeste de la construction européenne ? Une intégration déséquilibrée a pour conséquence l'accentuation de certaines forces centrifuges, qui engendrent des conséquences inattendues de plus en plus gênantes pour les tenants et gardiens de la croyance établie¹⁴.

Le premier processus est l'intensification de la concurrence entre des acteurs initialement inégaux. Depuis le triomphe de la doctrine ordolibérale en Europe, inscrit dans le traité de Rome, la concurrence a été évidemment parfaitement assumée à la fois comme un moyen et comme un objectif de la construction européenne. Cela renvoie à l'importance du thème de la « concurrence libre et non faussée » dans le TCE et son euphémisation dans le traité de Lisbonne. Pourquoi parler alors de « refoulé » de la construction européenne ? Il s'agit plutôt de mettre en cause le raisonnement selon lequel l'intensification des échanges internationaux dans un contexte de concurrence accroîtrait « mécaniquement » les performances des parties prenantes (« compétitivité »), toutes choses étant égales par ailleurs. Dans la conception ordolibérale, elle inciterait en effet le plus faible à l'effort pour « rattraper » le plus fort. La « stratégie de Lisbonne », censée faire de l'Europe la zone la plus compétitive et la plus dynamique au monde, a institutionnalisé cette conception dans les années 2000, en faisant de la concurrence l'instrument de

¹³ P. Martin, T. Mayer et M. Thoenig, « Make trade not war? », *Document de travail CEPR*, 2005. [Ne vaut-il pas mieux mettre la référence de la version finale : *The Review of Economic Studies*, vol. LXXV, n° 3, 2008, p. 865-900. ?]

¹⁴ Voir Lebaron, 2010. Quelle est la référence précise ? Elle n'est pas citée ailleurs.

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé: i

Supprimé: -

Supprimé: (voir Lebaron, 2010)

Supprimé: -

Supprimé: -

Supprimé: au monde

Supprimé: ,



la conquête de la « compétitivité ». Il faut rappeler ici que la mise en concurrence sur le marché des biens et services ainsi que sur le marché du travail s'est accompagnée d'une moindre redistribution fiscale entre régions riches et régions pauvres, avec le déclin du rôle des fonds structurels.

La mise en concurrence entre les pays n'a donc pas que des effets pacifiques, tant s'en faut, surtout lorsqu'elle est généralisée et ne s'accompagne pas de mécanismes redistributifs (« de solidarité », de « cohésion », etc.)¹⁵. Comme l'a montré Karl Polanyi dans *La grande transformation*, la construction d'un État social protecteur a pour conséquence de limiter les effets sociaux désastreux de la généralisation de la concurrence marchande. Au contraire, si le développement des échanges accroît les « interdépendances », il tend aussi à accroître certains « déséquilibres » commerciaux entre régions et pays, et à susciter des tensions particulières, de plus en plus visibles avec l'intégration des « nouveaux pays membres » (voir données *infra*).

L'espace européen est depuis l'origine traversé par des logiques de domination internationale, que la montée des échanges ne « résorbe » pas par elles-mêmes. Monnaie unique et commerce international : les pays les plus compétitifs « hors prix » (l'Allemagne) bénéficient d'une monnaie relativement sous-évaluée, mais c'est l'inverse pour les autres, qui ne disposent plus de l'arme du change. Sur le plan budgétaire, les pays « vertueux » du Nord s'opposent aux pays « laxistes » du Sud. C'est le thème (promu par certains médias allemands) des pays du « club Med ». Au sein de la Banque centrale européenne (BCE), les oppositions d'orientation, toutes relatives, sont avant tout régies par la variable nationale, comme l'ont montré les dissidences de Jürgen Stark et d'Axel Weber face aux politiques de moins en moins conventionnelles de la BCE¹⁶.

Le thème de l'échange inégal, développé par Samir Amin dans les années 1960, mettait en avant le contenu des échanges à l'échelle mondiale comme une expression des rapports de domination entre le Nord (« centre ») et le Sud (« périphérie »). Le Nord vend des produits manufacturés et le Sud des matières premières maintenues à des prix bas : selon la terminologie marxiste, la plus-value est par extraite à l'échelle mondiale. Au sein de l'UE actuelle, le processus d'échange inégal ici évoqué est de nature très différente, et sans doute plus complexe, parce que l'économie européenne est relativement ouverte au commerce international et que se combinent donc les effets de plus ou moins « mauvaise » insertion sur le marché mondial et les dynamiques d'échanges internes plus ou moins déséquilibrées. Il faudrait de plus analyser plus en détail la nature des « spécialisations » respectives des différentes économies européennes, qui expliquent en grande partie les dynamiques observées (voir les travaux du CEPII).

Les données font surtout apparaître des performances compétitives très inégales, en matière de commerce extérieur, qui ont eu pour effet de renforcer les pays en situation initialement relativement favorable du point de vue du marché mondial, c'est-à-dire l'Allemagne et les pays du nord de l'Europe. Entre 1972 et 2002, « les balances commerciales sont constamment positives en Allemagne, négatives en Autriche, en Espagne, en Grèce, au Portugal, au Royaume-Uni [...] sauf en 1973 et 1975 »¹⁷. « Les balances des opérations courantes sont en général moins déséquilibrées que les balances commerciales »¹⁸. En 1972, la balance des opérations courantes était de +0,1 % en Allemagne, alors que celles de la Grèce (-2,6 %) et de la France (-0,5 %) étaient négatives. En 2000, l'Allemagne avait un solde courant proche de l'équilibre (-0,5 %), alors que la France se situait à +2,5 %, l'Italie à +1,6 %, l'Espagne à -3,2 %, le Royaume-Uni à -1,8 %. Cependant en 2008,

¹⁵ Cet effet négatif de l'intensification de la concurrence entre acteurs inégaux avait été relevé par Montesquieu à propos de la Pologne au livre XX, chapitre XXIII de *L'esprit des lois*.

¹⁶ À partir de 2010, les banquiers centraux allemands remettent en cause une politique qu'ils jugent inflationniste et irrespectueuse du cadre des traités.

¹⁷ J.-M. Jeanneney et G. Pujals, *Les économies de l'Europe occidentale...*, op. cit., p. 73.

¹⁸ *Ibid.*, p. 74.

Supprimé: E

Supprimé: i

Supprimé: -

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé: -

Supprimé: C

Supprimé: E

Commenté [AB4]: Qch semble manquer ici.

Supprimé: N

Mis en forme : Police :Non Italique

Supprimé: (

Supprimé:)

Supprimé: (Jeanneney et Pujals, 2005, p. 73)

Mis en forme : Police :Non Italique

Supprimé: (*Ibid.*, p. 74)

Mis en forme : Police :Italique

Supprimé: ,

Supprimé:

Supprimé:

Supprimé:

Supprimé: 23

Supprimé: E

Supprimé: A

l'Allemagne connaissait un solde courant excédentaire de +6,4 % du PIB, alors que, pour le Sud, la Grèce accusait un solde de -14,4 % du PIB, le Portugal de -12 %, l'Espagne de -9,6 %, et pour l'Est, la Roumanie de -12,6 % et la Hongrie -7,8 %. Le Royaume-Uni se situait à -1,7 % et la France à -1,6 %, dans une position intermédiaire.

La polarisation des performances commerciales apparaît maximale au début des années 2010 et reflète une inégale insertion sur le marché mondial et des déséquilibres internes à l'espace européen, mais aussi la stratégie allemande de « désinflation compétitive » et d'intégration est-européenne qui s'avère relativement efficace pour rétablir la position commerciale du pays, mais qui a pour conséquence une montée des déséquilibres intra-européens. Celle-ci s'intensifie depuis 2010.

La dynamique contemporaine : de la violence symbolique à la crise politique

Les processus décrits plus haut se trouvent dramatisés depuis 2010, dans le contexte de la crise de la zone euro. Le « doux commerce » s'accompagne d'une crise politique manifeste, et d'une résurgence des « nationalismes », en premier lieu le nationalisme allemand.

Jamais l'opposition entre le Nord (« vertueux ») et le Sud (« dépensier ») n'a été aussi accentuée qu'après le choc de la crise des « *subprimes* », alors même que tous les pays ont connu une dégradation accélérée de leur solde budgétaire après l'effondrement financier de 2008. La domination symbolique du Nord s'exprime notamment dans le champ médiatique et dans le champ politique, en particulier en Allemagne. « *Il faudrait que dans des pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal, on ne parte pas à la retraite plus tôt qu'en Allemagne, que tous fassent un peu les mêmes efforts, c'est important* », a déclaré Angela Merkel le 18 mai 2011 devant les militants de son parti, la CDU. « *Nous ne pouvons pas avoir une monnaie commune et certains avoir plein de vacances et d'autres très peu, à la longue cela ne va pas* », poursuit-elle. Un premier aspect de cette intensification est la dramatisation de l'opposition Nord/Sud, manipulée à la fois « politiquement » et « médiatiquement ». On retrouve ici le thème médiatique du supposé « laxisme » des États du Sud, par opposition à la « rigueur » des pays du Nord, où l'on retrouve la trace euphémisée des divisions religieuses entre Europe catholique et Europe protestante. Un deuxième aspect est le renforcement de la domination allemande dans le champ des politiques macroéconomiques. Celle-ci est cependant paradoxale, car elle est plutôt perçue en Allemagne même, à l'opposé, comme une perte de contrôle sur la politique monétaire et une faiblesse du contrôle des politiques budgétaires. Comment cette dynamique ambivalente est-elle possible ? Un troisième aspect est l'accentuation des déséquilibres commerciaux, du point de vue « interne » à la zone euro et du point de vue « externe » (« échange inégal »), selon la dynamique déjà décrite plus haut.

En conclusion, le « doux commerce » n'est doux que sous conditions (sociales et politiques) ; il peut même se transformer en source de tensions exacerbées quand il met aux prises des structures socio-économiques très inégales, ne s'accompagne pas de mécanismes redistributifs suffisants et qu'il tend à renforcer toujours plus les acteurs dominants.

Le développement des échanges ne garantit la paix que s'il est fortement encadré dans des normes sociales et politiques, ainsi que Polanyi l'a, le premier, établi et ainsi que le montrent de nombreux travaux historiques et sociologiques. Des normes internes aux pays, tout d'abord, qui s'expriment sous la forme de l'État social et des diverses régulations mises en place face aux conséquences des marchés ; des normes internationales (régissant les rapports entre États), ensuite, qui limitent les effets perturbateurs de la concurrence marchande pour les rapports de solidarité et d'égalité entre les pays. La construction d'un ordre transnational stable et juste n'est donc nullement un produit mécanique du « commerce » ; inversement, les dynamiques capitalistes livrées à leur propre logique

Supprimé: ,

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Non Italique

Supprimé: M

Supprimé: -

Mis en forme : Police :Non Italique

Commenté [AB5]: Cet ajout convient-il ? Est-ce bien extrait du même discours ?

Supprimé: .

Supprimé:

Supprimé: E

Supprimé: E

Supprimé: E

Supprimé: ,

peuvent avoir pour effet l'accentuation des tensions internationales. Partis de Montesquieu, nous rencontrons finalement Jaurès, selon lequel « le capitalisme porte la guerre comme la nuée porte l'orage ». S'il faut se garder de conclure trop vite en faveur de l'un plutôt que de l'autre, c'est que les chaînes de causalité rencontrées dans les sciences sociales s'accommodent finalement assez mal des raccourcis et des généralisations abusives. Il s'agit en somme de plaider pour ce qu'Albert O. Hirschmann appelle la « complication de l'économie politique », c'est-à-dire l'exigence épistémologique de croiser plusieurs ordres de causalité afin de rendre compte des processus historiques¹⁹.

Supprimé: on

Supprimé: e

¹⁹A. O. Hirschman, *Vers une économie politique élargie*, I. Chopin trad., Paris, Minuit, 1986, chap. IV : « Trois façons de compliquer le discours de l'économie politique ».

Supprimé: I. Chopin,